T02 – Troubles cognitifs et emploi : Une question d'accessibilité

Appui aux entreprises / établissements scolaires/ organismes de formation



Développer une meilleure connaissance des troubles cognitifs et de leurs modes de compensation (aménagements...) S'inscrire dans une approche inclusive de l'emploi.

Réfléchir à des aménagements, profitables pour tous, à un protocole d'accueil, d'inclusion, de maintien dans l'emploi de personnes avec troubles cognitifs.



DBJECTIFS

Savoir dépister et repérer les signes caractéristiques des troubles cognitifs.

Être en capacité de proposer des méthodes de compensation de l'environnement ou des missions.

Découvrir les dispositifs d'insertion et maintien dans l'emploi : les Appuis Spécifiques.



- Les troubles coanitifs: Dyslexie, dysphasie, dyspraxie, TDAH, Trouble du Spectre de l'Autisme :
 - Mises en situation, pour mieux comprendre
 - Définitions
 - Un trouble : des aménagements
- Difficulté / Troubles ou Handicap ?
- Les sigles: MDPH FIPHFP AGEFIPH;
- L'appui gratuit des PAS: Prestations d'Appui Spécifique;
- Pour un climat, source de confiance compréhension le plus tôt possible, sensibilisation de tous :
- Et après cette formation, concrètement dans notre structure : Qui fait quoi ? Avec quels outils ? Où, Quand et Comment?



Tout public.

Pré-requis: Aucun: formation accessible à tous.



- Apports théoriques;
- Formation concrète et pratique;
- Etudes de cas, diffusion de films;
- Temps d'échanges et remise des supports de formation.



- Evaluation des acauis
- Evaluation satisfaction

Tarif: 303€ / heure + frais de transports

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93 83 04318 83 auprès du préfet de région de PACA.